

EC1: En prenant l'exemple de l'innovation, expliquez le rôle des institutions et des droits de propriété dans la croissance économique. (3 points)

L'Innovation = application industrielle ou commerciale réussie d'une invention. Les innovations peuvent être de produit (incrémentale ou non) et de procédé (ex robotisation, nouvelle organisation du travail).

Les Institutions: ce terme désigne un organisme, une norme, une règle, un règlement permettant d'orienter les comportements en société.

Les Droits de propriété sont des droits dont dispose le propriétaire officiellement reconnu d'un bien, d'un facteur de production d'un actif financier, d'un brevet etc., pour l'utiliser à sa guise et éventuellement le revendre.

La Croissance économique est l'augmentation du PIB sur une période d'un an.

- Les Institutions peuvent renforcer les **incitations** à innover.
 - Le Droit de propriété du brevet par ex accroît le rendement des investissements en R&D en accordant un monopole temporaire. Ex la guerre des brevets entre Apple et Samsung !
 - Les Subventions ou crédits d'impôt :ex le CIR (crédit impôt Recherche) est un avantage fiscal qui concerne les entreprises qui font de la recherche.

- Institutions peuvent participer à l'effort de R&D. Par exemple: le CNRS (Centre National de Recherche Scientifique) crée par l'Etat qui se consacre à la recherche fondamentale.

Ces institutions incitent à la hausse des investissements en R&D, ce qui permet la mise en oeuvre d'innovations qui augmentent la PGF (productivité globale des facteurs) grâce à l'incorporation du progrès technique. Cette croissance de la PGF donne naissance à une croissance intensive.